

# **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DU 30-09-2016 A 17 HEURES 30**

**Etaient présents** : René UGHETTO, Richard ALZAS, Yves TESTUT, Evelyne ALAUZEN, Dominick CANDAELE, Geneviève BRUGUIER, Laetitia MERCIER, Christophe DUGOUL, Vincent ALAUZEN  
Maurice DUCROS, Isabelle PANSIER

**Absents** : Rachel PELTIER-MUSCATELLI, Sophie BRUGUIER-Nadège DUVOID

**Secrétaire de séance** : Laetitia MERCIER

## **LE MAIRE DONNE LECTURE DE L'ENSEMBLE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL PRISES DEPUIS LE 30/06/2016**

- DM N° 1 Grand site Virements de crédits
- DM N° 2 Commune Virements de crédits
- Modalités de portage du projet GPRA dans le cadre d'une subvention
- DM N° 2 Grand Site Virements de crédits
- Demande de subvention au département pour aménagement environnemental
- DM N° 1 Assainissement Virement de crédits
- DM N° 2 Camping Virements de crédits
- Demande de subvention étude paysagère DREAL
- Approbation de la convention de mise à disposition de personnel d'un agent intercommunal pour les fonctions d'agent comptable
- Approbation de la convention de mise à disposition du service de médecine professionnelle « santé au travail » effet au 01/01/2016
- Subvention au Collège Henri Ageron dans le cadre du programme pédagogique archéologique classe de 6<sup>ième</sup>
- Convention d'organisation temporaire de la maîtrise d'ouvrage entre le SDE 07 et la Commune d'Orgnac-l'Aven pour l'extension des réseaux BT-EP et FT Quartier Cassagnole section AI N° 172 et 181.

## 1- NUMEROTATION DES VOIES SUR LA COMMUNE

La Commune avec la Poste comme prestataire a décidé la réalisation d'un adressage. De fait, chaque logement sera localisé grâce au nom de la voie par laquelle on y accède, et par son positionnement dans cette voie. C'est ce que nous appelons une adresse normée.

La Poste a transmis à IGN les informations qui ont été enregistrées. Quelques erreurs subsistent malgré tout, mais nous devrions avoir les corrections dans le courant du mois d'Octobre.

## 2- DEMANDE DE RATTACHEMENT DE LA COMMUNE DE LANAS

La Commune de Lanas sollicite son rattachement à la Communauté de Communes des Gorges de l'Ardèche. Il est proposé au Conseil d'émettre un avis sur cette requête. Le Conseil Municipal émet un avis favorable .

## 3- SIGNALISATION D'INFORMATION LOCALE ENGAGEMENT DE NOTRE COMMUNE

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'une charte de signalisation d'information locale à l'échelle de la Communauté de Communes a été mise en place. Un groupe de travail, composé de représentants des communes concernées, pour le suivi de ce projet et la préparation d'un groupement de commande a été constitué. Le Bureau d'études ASCODE a été retenu afin d'établir le cahier des charges. Ce dispositif sera mis en place d'ici le premier trimestre 2017.

## 4- RADARS PEDAGOGIQUES

Afin de faire respecter la limitation de vitesse à l'intérieur de l'agglomération, la Commune souhaite se doter de 2 radars pédagogiques. Ces installations permettront ainsi aux usagers de visualiser plus facilement leur vitesse et éviter de se faire verbaliser. En effet, des contrôles réels sont programmés par la gendarmerie de Vallon qui en a informé le Maire

## 5- TERRAIN ROURE DU PRAT

Le Conseil Municipal a décidé de vendre la parcelle section A n° 424 située entre plusieurs habitations au quartier du Roure du Prat.

La mise en vente est de 30 000 € plus les frais de notaire. Le prix est forfaitaire.

Les offres seront adressées à la Mairie d'Orgnac-l'Aven.

Pour permettre l'accès aux réseaux, cette parcelle sera bornée. Un passage de 2 mètres sera réservé côté nord et un autre de 4 mètres le sera côté est. La surface restante sera d'environ 550 m<sup>2</sup>.

#### 6- AIRE DE JEUX CONTROLE APAVE

Les devis relatifs à la révision périodique des aires de jeux ont été validés à savoir :

- Aire de jeux terrain de boule 200 € HT
- Aire de jeux Ecole Primaire 100 € HT
- Aire de jeux Camping Municipal 180 € HT
- Aire de jeux Grand Site 300 € HT.

#### 7-RESERVE FONCIERE TDF (Télé Diffusion de France)

TFD conçoit, exploite et maintient un réseau d'infrastructures de télécommunications, pour divers opérateurs de télécommunication, radio et les collectivités locales.

Afin d'améliorer, d'assurer la continuité de ses diffusions et celle de ses clients, TDF a pour projet la réalisation de réserves foncières, achat ou location de terrains, ayant pour but l'éventuelle construction d'une infrastructure permettant l'accueil de leurs clients (comme opérateurs de téléphonie mobile (mauvaise couverture actuelle Orange et Free sur notre commune), TV, Radio, Pompiers, EDF, Service des eaux, service à la personne etc...

L'Office national des Forêts a été consulté dans cette opération de future implantation d'un pylône dans la forêt communale au droit de celui existant.

L'ONF a donné son accord sur le projet moyennant une rémunération de 12% sur les loyers encaissés par la collectivité.

#### 7- ACHAT TERRAIN RIEU MARIE-CLAUDE

Le Conseil Municipal a validé l'achat du terrain faisant l'objet de régularisation sur la VC N° 15.

L'achat du terrain par la collectivité au prix de 5000 € TTC ainsi que les charges notariales seront entérinées dès le début de l'exercice 2017.

#### 8- STATIONNEMENT DANS LE HAMEAU DE POUZOL

Le Maire informe le Conseil Municipal, qu'il a été emmené à établir un avis aux résidents du cœur du hameau de Pouzol afin de laisser un passage suffisant pour circuler. Il est demandé aux propriétaires des véhicules qui stationnent dans le hameau de bien garer leurs véhicules au plus près des bâtiments et murs longeant la VC N° 2. Une amélioration notable est enregistrée.

#### 9- ECOLE CABINE SANITAIRE

Les Ets Chazalon et Cie ont établi un devis pour l'école primaire comprenant un bloc de 3 cabines sans porte stratifiées d'un montant de 2868 € HT. Compte tenu du coût relativement élevé, il sera demandé à Gérald MASCETTI de faire une proposition.

## 10- BILAN FREQUENTATION BILLETTERIE BOUTIQUE 2015-2016

MENSUEL : entrées grand site payantes Août 2016 : 13 540  
par rapport à août 2015 : 13 855 entrées soit - 315 entrées - **2.3%**

Entrées Cité payantes septembre 2016 par rapport à septembre 2015 : -354 entrées

CUMUL ANNEE : entrées grand site payantes cumul au 30 septembre 2016 : 152 602  
par rapport cumul au 30 septembre 2015 :  
140 726 entrées +11 876 entrées : **+8,44%**

## 11 – BILAN SAISON 2016 CAMPING MUNICIPAL

Il y a eu globalement une saison touristique moyenne au Camping Municipal en 2016. Nous avons enregistré une baisse de la fréquentation de la piscine.

Par ailleurs quelques petits incidents sont venus ponctuer le quotidien des résidents HLL et des campeurs. Un arrêté du Maire a été pris afin de réglementer la circulation dans l'enceinte du terrain de camping : toute circulation de véhicules à deux roues hors ayants droits (résidents sur le camping) est interdite. Les véhicules devront être stationnés sur le parking extérieur situé entre la piscine municipale et la RD 217.

Par ailleurs, il est prévu pour 2017 le recrutement d'un gardien habilité et assermenté afin de dresser les procès-verbaux.

## 12 – AJUSTEMENT DE LA CARTE SCOLAIRE

Depuis le 2 septembre et au regard des effectifs constatés par l'Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription le Comité Technique Spécial Départemental a décidé que l'école d'Orgnac fonctionnerait pour l'année 2016-2017 avec deux classes.

### **DIVERS :**

- Instauration par arrêté du maire d'une réglementation permanente de la circulation sur la route de la fontaine d'Orgnac qui est en sens interdit sauf ayants droits .
- Arrêté municipal du Maire réglementant le stationnement des camping-cars et autocaravanes sur l'aire d'accueil située place du jeu de boules.
- Opération brioche : les brioches sont en vente au secrétariat de la Mairie et en matinée seulement
- L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20.



**René UGHETTO**